

AUDIENCE CRTT : Circulez, y a rien à voir !

La Direction de la Traction annonce clairement la couleur :

" TOUT CE QUI N'EST PAS ECRIT EST POSSIBLE !!! "

Lors de la CPCMT du 2 juin 2010, la **F.G.A.A.C./CFDT** avait fermement interpellé la Direction sur les conditions d'utilisation et de rémunération des Conducteurs Tram-Train (CRTT) actuels et futurs.

A l'aube de la mise en service de 3 projets Tram-Train (Nantes / Mulhouse / Paris Est) pour le service d'hiver 2010/2011, la **F.G.A.A.C./CFDT** dénonce l'absence totale de cadrage national et les nombreuses dérives qui apparaissent au travers de ces projets.

Les CRTT, sont-ils des Conducteurs de Tram-Train ou...de Train-Train ???

- Sans conteste, la philosophie qui a conduit à la création du grade de CRTT en décembre 2004 n'a plus cours aujourd'hui !
- C'est sans état d'âme que la Direction tente de décliner ce concept à toutes les sauces pour réaliser des gains de productivité importants sur le dos des ADC, notamment en ayant recours au transfert de charge TB vers TA.
- C'est avec une profonde passivité que la Direction de la Traction laisse les Activités décider du sort des Agents De Conduite (rattachement administratif, ligne hiérarchique, conditions d'utilisation, rémunération, etc....).



LA F.G.A.A.C./CFDT EXIGE DE LA PART DE LA DIRECTION :

- ✓ **UNE VERITABLE CONCERTATION NATIONALE SUR LE METIER DE CRTT DANS LE RESPECT DES FONDAMENTAUX TRACTION ;**
- ✓ **UNE VERITABLE RECONNAISSANCE DE CES AGENTS DE CONDUITE !**

CRTT: des Conducteurs de Trains payés 15 euros par jour !!!

Parce qu'ils sont des Conducteurs à part entière, la **FGAAC/CFDT** a toujours défendu le fait que les **CRTT** devaient bénéficier d'une structuration de leurs Primes de Traction basée sur le chapitre 1 de la TT0009, comme tout Agent De Conduite.

Or, certaines **Organisations Syndicales**, dès le départ, ont accepté à bras ouverts pour ces Conducteurs, le principe de forfaitisation de la rémunération !

Et ces mêmes OS aujourd'hui :

- ✓ dénoncent la **faible rémunération** de ces Agents De Conduite !
- ✓ souhaitent un retour sur productivité...après avoir pris conscience des limites du système de forfaitisation **qu'ils ont eux mêmes cautionné** !
- ✓ permettent à ces **ADC** de toucher la même Prime qu'ils fassent **80 kms ou 200 kms** par jour et ce, pour un même temps de conduite !
- ✓ demandent la **suppression du grade TB1** permettant ainsi, à n'importe quel Agent de Conduite TB d'effectuer, **quelle que soit son expérience**, l'ensemble des tâches reprises au dictionnaire des filières !

LA F.G.A.A.C./CFDT EXIGE DE REMETTRE EN ADEQUATION LES PRIMES DE TRACTION DES CRTT AVEC CELLES DES AUTRES AGENTS DE CONDUITE !



Aide au contrôle / Aide à l'information voyageurs / réalisation d'opérations élémentaires sur le matériel / Conduite de navettes routières, Etc...

AUTANT D'EXPERIMENTATIONS IMPOSEES PAR LES ACTIVITES SANS AUCUNE CONCERTATION ET SANS QUE LE DOMAINE TRACTION N'Y TROUVE A REDIRE !!!

LA F.G.A.A.C./CFDT DIT STOP !!!

CRTT = ADC = RESPECT DES FONDAMENTAUX TRACTION !